

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUANT SUR L'EXERCICE 2016
RENCONTRES À LA HALTE DE NUIT
CE QUE L'ON APPELLE LE VAGABONDAGE

PHOTO: ESPLANADE NELSON MANDELA LYON 3^E

N°254
JUIN 2017

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org

HEBERGEMENT D'URGENCE

CENTRE GABRIEL ROSSET
166 PLACES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS

L'AUBERGE DES FAMILLES
38 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

AS

VILLAGES FAMILLES
190 PLACES
■ 24 AVENUE ALFRED DE MUSSET
69100 VILLEURBANNE
■ 1 RUE KARL MARX
69120 VAULX-EN-VELIN

AS

LE FORT SAINT LAURENT
90 PLACES
PLACE BELLEVUE / 69001 LYON

AS

ANTENNE FAMILLES URGENCE
50 PLACES
QUARTIER BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AS

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION
16 PLACES
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

RENFORT HIVERNAL 2016-2017
153 PLACES

HEBERGEMENT D'INSERTION

LA MAISON DE RODOLPHE
46 PLACES CHRS* URGENCE
105 RUE VILLON / 69008 LYON

AS

FOYER EUGÈNE PONS
25 PLACES CHRS*
105 RUE VILLON / 69008 LYON

AS

LE 122
25 PLACES CHRS* URGENCE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS

RÉSIDENTE LA CHARDONNIÈRE
77 PLACES (DONT 63 CHRS*)
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

AS

LE FOYER LA CALADE
27 PLACES CHRS*
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AS

L'AUBERGE DES FAMILLES
12 PLACES CHRS*
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

AS

RÉSIDENTE LE BORDEAUX
114 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS

LASOIE
57 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS

ANTENNES FAMILLES
150 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS

RÉSIDENTE CATHERINE PELLERIN
12 PLACES MAISON RELAIS
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

RÉSIDENTE LES HORTENSIAS
21 PLACES MAISON RELAIS
68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

AS

RÉSIDENTE LE « 85 »
20 PLACES
85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

AS

LE FOYER DARDILLY
22 PLACES
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY

AS

SANTÉ

LITS DE REPOS
12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

POINT SANTÉ

LIEU HYGIÈNE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

INSERTION PROFESSIONNELLE

ATELIER ENTRETIEN
NETTOYAGE / BLANDEME / MAINTENANCE
22 POSTES ACI**
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

ATELIER MENUISERIE
8 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

ATELIER TRANSPORT / COLLECTE
15 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

ATELIER TRI OBJETS / DÉPÔT DE DONS
14 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

ATELIER TRI TEXTILE
21 POSTES ACI**
51 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
69150 DÉCINES-CHARPIEU

DÉPÔT DE DONS
■ 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON
■ 85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON
■ 51 AV. ROOSEVELT 69150 DÉCINES

DONNERIES
DANS LES DÉCHETTERIES
■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
■ FRANCHEVILLE
■ LYON-VAISE
■ SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

ACCUEIL DE JOUR

ACCUEIL LA MAIN TENDUE
60 PERSONNES PAR JOUR
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

ACCUEIL SAINT VINCENT
60 PERSONNES PAR JOUR
10 RUE BELLIÈRE / 69005 LYON

LA RENCONTRE
40 PERSONNES PAR JOUR
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON

ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE
80 PERSONNES PAR JOUR
105 RUE VILLON / 69008 LYON

ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS. PAR EXEMPLE :

- ATELIER VÉLO (AAVA***)
- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGÈMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGÈMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

AS

BRIC A BRAC

DÉCINES-CHARPIEU (NOUVEAU)
12 RUE ÉMILE ZOLA
69150 DÉCINES-CHARPIEU

LYON-CROIX-ROUSSE
19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

LYON-RUE DE TOULON (NOUVEAU)
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

LYON-VAISE
21 RUE BERJON / 69009 LYON

OULLINS
6 RUE PIERRE SÉMARD
69600 OULLINS

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

VESTIAIRE D'URGENCE
82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

HÉBERGEMENT URGENCE :
550 PERSONNES

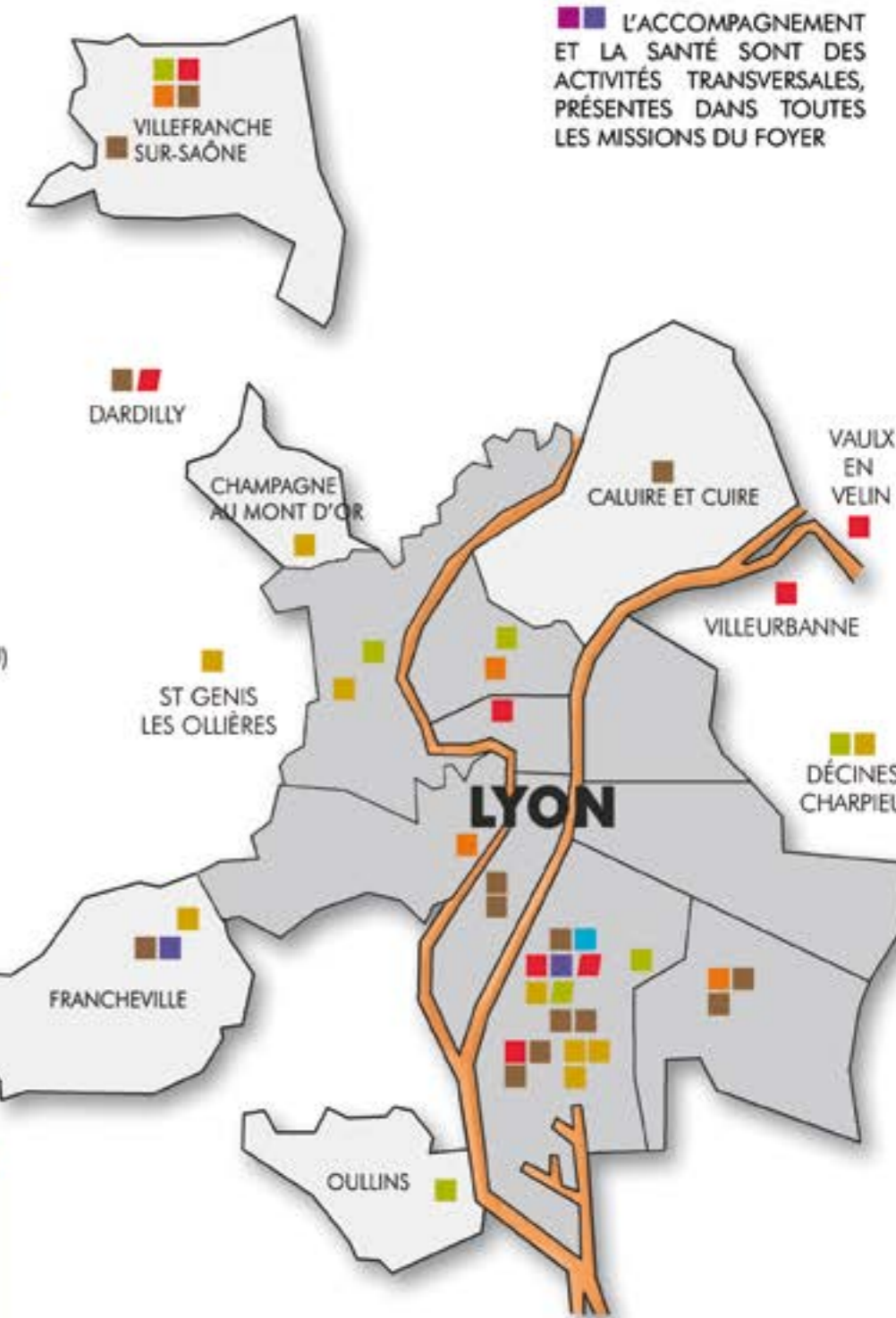
RENFORT HIVERNAL :
153 PERSONNES

HÉBERGEMENT INSERTION :
608 PERSONNES

ACCUEIL DE JOUR :
240 PERSONNES PAR JOUR

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



PLAN DU DISPOSITIF FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

*CHRS : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE
**ACI : ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION
***AAVA : ATELIER D'ADAPTATION À LA VIE ACTIVE



→ Dominique MENTRÉ
Président

Pierre-François BRÈS, Vice-président

Dominique DELMAS, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

DES RESSOURCES FINANCIÈRES D'EXPLOITATION TOUJOURS EN BAISSÉ

Le résultat qui a été présenté et validé lors de notre Assemblée Générale doit être compris comme un signal d'alerte et non comme une catastrophe en raison :

- de la nature associative du FOYER dont la vocation n'est pas de faire des bénéfiques,
- de la solidité financière actuelle liée à notre patrimoine et à notre trésorerie disponible.

Ces ressources proviennent des dons et des legs que nous avons reçus et sont par nature destinées à l'investissement pour adapter nos capacités à la demande d'hébergement.

Cette apparente solidité financière a une influence perverse sur nos financeurs, Métropole, Ville, Département, Région et dans une moindre mesure l'État, qui en raison de notre trésorerie limitent le montant de leurs financements depuis de nombreuses années et les réduisent maintenant par un choix politique assumé sous le prétexte de budgets dits « contraints ». Les faits parlent d'eux-mêmes : l'accueil et l'hébergement des personnes en difficulté n'est pas une priorité pour les élus et les dirigeants de ce pays.

Les frais d'exploitation, constitués essentiellement par des salaires chargés et des achats d'énergie et de sécurité, devraient être totalement couverts par des subventions lorsque nous assurons des missions d'accueil et d'hébergement normalement dévolues à l'État.

Seuls les frais d'exploitation de missions décidées par l'association pourraient être couverts par les excédents des Bric à Brac nous laissant ainsi la liberté d'innover en matière d'accueil et d'hébergement.

Ce schéma idéal n'est plus celui du FOYER depuis quelques années et nous venons d'atteindre en 2016 un seuil décisif au-delà duquel nous allons être amenés à examiner la possibilité de réduire les activités trop déficitaires pour ne pas mettre en péril la pérennité de notre association en acceptant de combler un déficit structurel par la consommation de fonds destinés à l'investissement.

Vous comprenez tous qu'une telle décision sera difficile à prendre dans le contexte actuel et que la résonance médiatique qu'elle aura tempère nos réflexes de gestionnaires !

Je terminerai en formulant le vœu que nos décideurs politiques prendront en 2017 la mesure des enjeux et sauront arbitrer en faveur d'un réel respect de la dignité des personnes, qui passe avant toute chose, pour éviter un scandale qui rejillira sur tous : la réduction à terme de nos capacités d'accueil et d'hébergement alors que la pression migratoire ne cesse d'enfler et la pauvreté des familles de France de s'étendre.

Merci à tous, bénévoles et salariés de poursuivre les missions que vous assumez avec constance et fidélité au sein des diverses structures du FOYER, sans baisser les bras et en gardant ainsi bien vivante en vous une Espérance chrétienne qui, confrontée à la réalité du monde tel qu'il est, ne se nourrit pas d'illusions fausses mais d'une multitude de services rendus dans une discrétion qui force l'admiration. ■

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23

BRÈVES	5 à 7
--------	-------

VIE DU FOYER

Qu'est-il devenu ?	8
Retour en images	9
Rencontres à la Halte de Nuit	10 et 11

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Essentiel 2016	13 à 17
----------------	---------

SPIRITUALITÉ / CULTURE

Ce qu'on appelle le vagabondage	20
Soutenez la béatification de G. ROSSET	22

AIMEZ-NOUS ! REJOIGNEZ LE FOYER SUR FACEBOOK

Likez, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore !



ISF ET EMPLOI

Merci à celles et ceux qui ont répondu positivement à l'appel aux dons au titre de L'ISF. Leur soutien permet de contribuer efficacement à l'insertion professionnelle de personnes accueillies par LE FOYER. ■

AGENDA

→ JUIN / JUILLET / AOÛT 2017

BESOIN DE BÉNÉVOLES CET ÉTÉ

Chaque année, les bénévoles se font plus rares l'été... Il est parfois difficile d'accueillir dans de bonnes conditions les nombreux Passagers.

Alors si vous avez un peu de temps, merci de contacter le Pôle Bénévoles par mail : benevolat@fnds.org

→ DU 6 JUILLET AU 5 SEPTEMBRE 2017

Pause des réunions d'information le mercredi de 17h30 à 19h00 pour les candidats bénévoles. Reprise des réunions d'information le mercredi 6 septembre 2017, salle polyvalente du Centre Gabriel ROSSET.

→ DU 14 JUILLET AU 20 AOÛT 2017

Vacances d'été des Bric à Brac. Les 6 magasins du FOYER fermeront leurs portes le 14 juillet pour rouvrir à leur clientèle à partir du 21 août 2016.

→ 4 ET 5 NOVEMBRE 2017

Dès aujourd'hui réservez votre week-end pour les JOURNÉES D'ENTRAIDE, la **Grande Brocante du FOYER** au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 avenue Jean JAURÈS LYON 7ÈME.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fnds.org ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER. ■

DONNEZ EN CONFIANCE

Le Don en Confiance vient de renouveler pour 3 ans l'agrément du FOYER qui est labellisé depuis 2011, reconnaissant ainsi la qualité de notre organisation en matière de transparence, de gestion de dons et de contrôle interne.



Le Don en Confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. Le Don en Confiance a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Il en contrôle l'application. ■

Pour en savoir plus : <http://www.donenconfiance.org>

RÉDACTION

Directeur de rédaction :

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef :

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Jean-Dominique DURAND

Sébastien GUTH / Michel LÉVY

Annie PAPILLON / Noëlle PIERRE

Pierre TRICOU / Paul VEYRIRAS

Marion VEZIAN-ROLLAND

Ils ont collaboré à ce numéro :

Marie BOUZARD / Thibault FENDLER

Tiang GIRARD / Bernard MOUILLON

Claire PITIOT / Ksenia VYSOTSKAYA

Dépôt légal :

3^e trimestre 2017

Directeur de la publication :

Dominique MENTRÉ

Numéro ISSN :

2021-0493

N° d'inscription paritaire :

0619 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 25.600 exemplaires

DE LA PLACE POUR LES PASSAGERS

2^e ÉTAGE DU CENTRE GROSSET

Installées depuis de nombreuses années dans les locaux du Centre Gabriel ROSSET, les « fonctions supports » rassemblant la Direction, le Service Administratif et Financier, les Ressources Humaines, le secrétariat, le standard, le Service Communication et Ressources, le Pôle Bénévoles... ont déménagé. Le siège de l'association ne déménage pas. Les réunions d'information pour les candidats bénévoles, les réunions du Bureau et du Conseil d'Administration se tiendront toujours 3 rue Père CHEVRIER (Lyon 7^e).

C'est une page historique du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI qui se tourne, mais un tournant décisif pour les Passagers du Centre d'hébergement Gabriel ROSSET qui, en manque cruel de place, voient leurs conditions d'accueil s'améliorer en attendant une rénovation complète du site, par la libération d'un étage de bureaux transformé en chambres. Ce réaménagement permettra la fermeture du dortoir du rez-de-chaussée et la transformation de la lagagerie.

Les fonctions supports sont désormais localisées aux côtés du Pôle Insertion Professionnelle, dans les locaux du site de l'Artillerie, l'entrée physique se faisant au fond de la cour à gauche au 20 rue Croix-Barret 69007 LYON.

L'adresse postale de l'association et l'adresse du siège du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI demeurent inchangées: 3 rue Père CHEVRIER (entrée 74 rue Sébastien GRYPHE) 69361 LYON CEDEX 07 ■

À LA RECHERCHE D'ORDINATEURS

Afin d'équiper ses centres en matériel informatique libre-service à destination de ses Passagers, LE FOYER est à la recherche d'ordinateurs récents (Unités centrales et écrans) fonctionnant sous Windows 7. ■

DES LIEUX ET DES HOMMES

Lors des deux derniers hivers, l'État a pérennisé les places ouvertes lors des plans de renfort hivernal. Leur inclusion dans le parc permanent d'hébergement d'urgence du Rhône pérennise également leur financement, mais pas leur localisation.

Au total, 280 places d'hébergement pour des familles (une soixantaine de ménages) ont ainsi été maintenues et devront être à court ou moyen terme relocalisées dans des sites pérennes.

Il s'agit notamment du Fort SAINT-LAURENT dont l'offre d'achat par LE FOYER n'a pas été retenue et qui devrait être vendu en 2017, du Village Familles de VILLEURBANNE - situé sur un terrain appartenant à la ville et promis à un projet immobilier d'ampleur, et du Village Familles de VAULX-EN-VELIN, situé sur un terrain appartenant à un propriétaire privé qui souhaite en retrouver l'usage à l'issue du bail précaire.

Dans ce contexte, LE FOYER cherche activement des biens, qu'il s'agisse de foncier à bâtir, d'immobilier à réhabiliter ou à occuper en l'état... à acheter ou à louer. L'enjeu de réinstallation des personnes que nous hébergeons est majeur et mobilise l'énergie des salariés et bénévoles pour trouver des solutions qui, rappelons-le, ne rencontrent pas toujours l'enthousiasme des riverains, des élus, des institutions.



LE FORT SAINT-LAURENT

Aujourd'hui, un bien a été identifié et pourra être acheté par LE FOYER, avec le soutien fort du Président de la Métropole de LYON et du maire du 6^e arrondissement qu'il convient de souligner et de remercier. Il s'agit d'un bâtiment situé rue d'INKERMANN, 69006 LYON.

La relocalisation des 280 personnes actuellement hébergées ne pourra se faire intégralement sur ce site. Aussi, LE FOYER poursuit ses recherches de bâti et de foncier, et en appelle à tous les lecteurs de l'Arche pour l'aider dans cette quête difficile. ■

DÉPÔT DE DONS ÉPHÉMÈRE NE JETEZ PLUS, DONNEZ!

Les bénévoles du FOYER tiennent des permanences dans des dépôts de dons éphémères, avec le soutien des mairies, à LYON 2^e, LYON 6^e et MORANCÉ, afin d'accueillir vos articles propres et en bon état: vêtements, linge de maison, maroquinerie, chaussures, livres, disques, petits objets, jouets, etc.

Ces dépôts de dons éphémères viennent compléter les dispositifs de dons réguliers mis en œuvre par LE FOYER. Plus d'informations sur le site www.fnds.org.

DÉPÔT DE DONS ÉPHÉMÈRE LYON 2^e

SALLE DES ASSOCIATIONS
10 RUE BOURGELAT / 69002 LYON

Permanences de 14h00 à 16h45 les mercredis:

- Mercredi 6 et 20 septembre 2017
- Mercredi 4 et 18 octobre 2017
- Mercredi 15 et 29 novembre 2017
- Mercredi 20 décembre 2017



DÉPÔT DE DONS ÉPHÉMÈRE LYON 6^e

SALLE 5 - 1^{ER} ÉTAGE
37 RUE BOSSUET / 69006 LYON

Permanences de 14h00 à 16h45 les mardis:

- Mardi 5 septembre 2017
- Mardi 3 octobre 2017
- Mardi 7 novembre 2017
- Mardi 5 décembre 2017

MORANCÉ

ATELIERS MUNICIPAUX DE MORANCÉ
90 ALLÉE CONSARD / 69480 MORANCÉ

Permanence de la collecte éphémère et solidaire de 9h00 à 13h00 le **samedi 25 novembre 2017**

LYON, D'UNE RIVE À L'AUTRE

Jacques BRUNIER / Edition Les Presses du Midi / Février 2017.
Prix: 17€

Dans son ouvrage Jacques BRUNIER nous fait connaître la réalité historique de faits de l'histoire de LYON grâce à une riche documentation. Ses recherches approfondies l'amènent parfois à démontrer ce qui est de l'anecdote ou de la légende. De surcroît il nous fait « découvrir des aspects inédits de la VILLE ».

On trouvera aussi dans ce livre des portraits d'une ou deux pages de quelques-uns de nos contemporains qui se sont dévoués, ou se dévouent au service d'autrui: des laïcs comme OZANAM, Gabriel ROSSET, ou des religieux comme l'Abbé BOISARD, l'Abbé Pierre, le Père DEVERT, et d'autres.

Qui aime LYON, aimera ce livre! ■

Annie PAILLON



CARNET

LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE:

■ Monsieur **Zuhdija ADZOVIC**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 25 mars 2017 à l'âge de 57 ans.

■ Monsieur **Jean-Hugues FAHIN**, Passager de l'Accueil de Jour Maison de Rodolphe, décédé le 1^{er} avril 2017 à l'âge de 59 ans.

■ Monsieur **Edouard CUZIN**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 6 mai 2017 à l'âge de 73 ans.

■ Madame **Michèle FORET**, bénévole au Bric à Brac OULLINS, décédée le 29 mai 2017 à l'âge de 82 ans.

■ Monsieur **Jean VERCOUSTRE**, bénévole pendant plus de 25 ans au FOYER, spécialiste en orfèvrerie, il œuvrait au Bric à Brac de Vaise et lors de Journées d'Entraide, décédé le 5 juin 2017 à l'âge de 88 ans.

■ Madame **Gaëtane CHALAUX**, ancienne cuisinière salariée du centre de vacances du Domaine de LA TOUR (LOIRE) où étaient reçus les nombreux enfants des cités du FOYER, décédée le 11 juin 2017 à l'âge de 73 ans. Michel LEVY

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

Nous apprenons avec retard le décès le 17 Février 2017 de Monsieur **René MONTALANT** à l'âge de 79 ans. Bénévole depuis plus de 15 ans à mes côtés, son dévouement et infatigable présence, au service de l'Arche et de la relation avec les donateurs, nous laisse un grand vide suite à sa brusque disparition. À sa famille, nous présentons nos très sincères condoléances. LE FOYER n'oubliera pas son grand ami René.

Michel LEVY



QU'EST-IL DEVENU ?

YANNICK, ANCIEN PASSAGER DU FOYER EUGÈNE PONS

à trouver un emploi, mais je me dis que si ça ne se passe pas bien, je partirai.

En 1995, un patron de supermarché promet de m'embaucher définitivement après ma période d'essai : hélas au bout de 3 mois, je suis « viré ». Pas très solide à l'époque, je ne supportais pas la pression. Pourtant j'aimais ce travail, j'adorais aller tôt au marché à 4h du matin.

Je me retrouve donc à la rue. Je quitte RENNES, pour aller vers le sud. Baluchon sur le dos, je prends conscience d'être « SDF ». À ANGERS, on me retrouve en état « d'ivresse publique manifeste ». Je suis mis en cellule de dégrisement. Le lendemain, je trouve un foyer où je reste un mois avec un petit boulot dans un entrepôt frigorifique. Ça marchait bien, mais j'avais la tête sur la route.

Je reprends la direction du sud. Je passe une nuit à TOULOUSE dans un parking ouvert, puis je poursuis ma route vers MONTPELLIER. Je reste quelques jours dans un foyer où on me dit brutalement : « MONTPELLIER c'est 140 000 habitants, 40 000 étudiants, et 40 000 demandeurs d'emploi ». C'est exactement ce qu'il fallait me dire pour me décider à repartir.

Mes effets étaient dans un triste état. Dans un bric-à-brac, pendant que j'essaye un blouson, on me vole mon portefeuille avec mon permis de conduire, seule pièce d'identité qui me restait et ma grande fierté avec mon BEP. Je porte plainte, mais je suis alors un « sans papier » dans mon pays.

C'en était trop ! Je décide de partir pour AIX-EN-PROVENCE, mais au péage d'ORANGE, je fais le choix d'aller à LYON.

Arrivé à Perrache, je demande à un SDF s'il existe à Lyon une institution d'accueil. Il me parle du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et m'y accompagne.

Je me souviendrai longtemps de cette première nuit au Centre Gabriel ROSSET, le 19 décembre 1995 !

Au FOYER je recommence complètement ma vie. On m'aide à refaire mes papiers. J'intègre le Foyer Eugène PONS en mars 1996. Je touchais le RMI. Tous les 8 jours, je me rendais au service de recrutement de la ville pour trouver un emploi. Le jour où j'ai pu mettre enfin une adresse (celle du FOYER) sur mon CV, je me suis senti quelqu'un. Ce jour-là, la chef de service voulait me voir. C'était gagné !

Ensuite tout est allé très vite. J'ai commencé par faire des remplacements de gardien au Théâtre de la Croix-Rousse. La Ville recrutant du personnel pour l'insertion, on me propose un emploi de 20h par semaine. 40 candidats sont envoyés par l'ANPE ; je suis pris comme « garde vert » au Parc de la Tête d'Or.

En juin 1999, je réussis le concours d'agent technique et suis affecté aussitôt au poste de garde de l'Hôtel de Ville. Je suis aujourd'hui le plus ancien agent du poste et je forme même en sécurité incendie des agents de police.

Ce n'est pas la période de vie dans la rue qui a été la plus difficile, mais celle qui amène à cette situation. Je suis devenu SDF parce que j'ai connu des galères, j'ai été sans cesse rejeté depuis ma jeunesse... je pense également à mes deux professeurs de BEP qui ne m'ont pas permis de continuer les études.

Chez mes parents je n'avais comme seule solution que celle de partir.

C'est mon départ qui m'a sauvé car j'ai pu me construire personnellement avec mes petits boulots, mes travaux d'intérim, et enfin le soutien trouvé au FOYER qui m'a aidé à retrouver des papiers, devenir quelqu'un et à me réinsérer. ■

Propos recueillis par Bernard MOUILLON



■ 4 avril 2017 : Visite du Conseil Municipal des enfants de DÉCINES à l'Atelier Vélo afin d'organiser une collecte à destination du FOYER.



■ 2 avril 2017 : Remise du chèque de l'opération Soupe en Scène organisée par le chef Fabrice BONNOT au cirque PINDER



■ 21 avril 2017 : Départ à la retraite de Martine BRUNY, responsable de l'Atelier Tri Textile



■ 24 avril 2017 : Première livraison de chaussures de running données par « Run Collect »



■ 4 mai 2017 : Remise du fruit des actions autour de la cuisine réalisées par les étudiants de l'Association « La Cour des Chefs » au profit du FOYER



■ 23 mai 2017 : Soirée de Charité du FOYER et de son Comité des Amis, organisée au DOMAINE LE LYON VERT



■ 1er juin 2017 : Soirée contes au Centre Gabriel ROSSET avec Camille NEYMARC et Amélie FOUILLET lors de l'événement « Tous à la Guill' » organisé dans le cadre du Festival du 6° Continent.

→ Je suis né le 23 février 1971, à MALANSAC, une petite commune du Morbihan où neuf générations de ma famille se sont succédées. Je suis le dernier d'une fratrie de quatre garçons, très soudés entre eux.

Ma scolarité n'a pas été facile. Je redouble ma première année de BEP comptable et finis par l'obtenir. Mais je visais le baccalauréat, pour faire ensuite un BTS. On refuse de m'orienter en Bac Pro, car « je ne serais pas fait pour le bac ». La détention du seul BEP comptable ne me permet pas d'exercer ce métier. J'entre alors dans une école de restauration et d'hôtellerie où, pendant un an, j'apprends la cuisine et le service. Des problèmes de santé m'empêchent d'aller au bout.

A 19 ans, je pars à l'armée, chez les fusiliers marins, d'abord à l'école à LORIENT puis à CHERBOURG. En sortant, fin septembre 1991, j'obtiens un contrat de qualification dans une marbrerie et pompes funèbres, à côté de LORIENT : je fais un peu de comptabilité, de gestion...

En 1994, je me retrouve au chômage. Je touche une indemnité équivalente à 3/4 du SMIC. Ma situation se dégrade. La ville compte beaucoup de chômeurs, alors je décide de partir à RENNES où je reste un an à galérer et vivre de petits boulots. L'ANPE m'aide

RENCONTRES À LA HALTE DE NUIT

→ On vous nomme les « SDF » ou « personnes sans domicile fixe ».

En vous croisant dans les rues je ressentais tantôt de l'empathie, tantôt de la colère, mais surtout de l'incompréhension.

Ici, au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, on vous appelle les « Passagers ».

Vous rencontrer à la Halte de Nuit a marqué un grand changement dans ma vie. Durant mes cinq mois de bénévolat, j'ai découvert une multitude d'histoires derrière vos visages, si beaux mais déjà abîmés par la rue.

Grâce à vous j'ai découvert l'espérance, la vraie.

J'ai été émerveillée par cette joie de vivre que vous dégagez et dont nul ne semble pouvoir vous priver.

J'ai appris qu'il était possible de communiquer sans parler la même langue.

En vous voyant jouer, prendre soin les uns des autres, mettre la table pour le festin à l'occasion de la fermeture de la Halte, j'ai découvert une autre forme d'amour.

Face à des situations parfois difficiles et à l'hostilité de certains d'entre vous, j'ai appris l'humilité.

Petit à petit, j'ai commencé à comprendre.

Comprendre les raisons qui vous ont menées à atterrir là, sur des lits de camp entassés dans des chambres surchauffées.

Comprendre que nous n'avons pas tous la même force intérieure pour affronter les épreuves de la vie.

Comprendre que si vous vous retrouvez là, c'est aussi de ma faute.

Comprendre enfin que vous et moi, nous ne faisons qu'un.

En faisant ces portraits j'ai cherché à vous montrer dans toute votre dignité, en imaginant cette série photographique comme une invitation à s'ouvrir aux autres.

Car personne n'a le droit de fermer les yeux sur les tragédies de notre société. ■

Ksenia VYSOTSKAYA

EN SAVOIR +

Ksenia VYSOTSKAYA est une photographe russe, vivant à LYON, spécialisée dans le portrait et le reportage documentaire.

Elle a choisi de photographier les humains parce que c'est là qu'elle trouve le plus de vie, de diversité, de sens : « Je ne cherche ni la beauté ni la perfection. Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre. Poser un regard bienveillant et affranchi de tout jugement sur la personne, son environnement et son histoire. Quand on est photographe il faut se munir de patience. Un long temps d'immersion et d'observation est nécessaire pour saisir une situation, en extraire l'essence, puis traduire cela dans un vocabulaire abstrait mais aussi très puissant qui est l'image. »

Menée par sa curiosité naturelle, la jeune photographe cherche avant tout à défaire les idées préconçues qu'elle peut avoir sur le monde qui l'entoure. « Être photographe est une occasion unique de vivre plusieurs vies en une seule. Cette idée constitue aujourd'hui le principal moteur de ma pratique. »

Pour la série « Rencontres à la Halte de Nuit » la photographe a essayé d'inclure dans la composition les différents éléments de l'environnement pour transmettre l'ambiance qui régnait à l'intérieur de la maison : les lumières tamisées, les tapisseries, les lits de camp, les couvertures de toutes les couleurs et toutes les textures, quelques éléments de décoration. Elle cherchait à faire des portraits simples mais parlants. Les personnes photographiées n'étaient pas guidées et prenaient les poses naturellement. Leurs expressions, la position de leur mains et jambes, la direction des regards sont les indices qui nous laissent imaginer leurs histoires respectives.

www.kseniavysotskaya.com / www.facebook.com/kseniyavys

PHOTO DE DROITE →

“LILIANA-CARMEN”

Professeure d'école en ROUMANIE, elle parle couramment plusieurs langues.

Lorsqu'elle arrivait à la Halte de Nuit, la première chose qu'elle faisait c'était de se doucher.

Je l'ai vue dormir sur le capot d'une voiture, en face, lorsque qu'elle n'avait pas de place.

Lorsque je l'ai photographiée, elle s'est mise instinctivement en position d'élève, le dos bien droit et les mains sur les genoux. L'école doit lui manquer ?

KV



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a tenu son Assemblée Générale le 6 juin 2017 à L'ISARA-LYON.

Dominique MENTRÉ Président, Marion VEZIAN-ROLLAND Directrice, et Pierre CHEVALLIER Trésorier, ont présenté le Rapport Moral, Rapport d'Activité et Rapport du Trésorier concernant l'exercice 2016.

Vous en trouverez un extrait dans « L'Essentiel » qui suit.

RÉSOLUTIONS

■ **Première résolution :** L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Moral et du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration, décide de les approuver.

■ **Deuxième résolution :** L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Trésorier et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties ces rapports, le bilan et les comptes de l'exercice financier clos au 31 décembre 2016. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'année écoulée.

■ **Troisième résolution :** L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'année 2016 de 106 K€ au report à nouveau.

■ **Quatrième résolution :** L'Assemblée Générale approuve la décision patrimoniale présentée par le Conseil d'Administration, à savoir l'achat d'un site rue D'INKERMANN (LYON 6^e), aux conditions décidées par le Conseil d'Administration du 11 février 2017.

Élection au Conseil d'Administration :

- Pierre-François BRÈS, pour un premier mandat
- Dominique COROMPT pour un premier mandat
- Hervé GOULLIQUOD pour un premier mandat
- Pierre CHEVALLIER pour un troisième mandat
- Patrick LE LOUP pour un second mandat
- Dominique PRENAT pour un second mandat

LE FOYER remercie Ginette DREVET, Michel PAILLARD-BRUNET et Martine ROURE qui terminent leurs mandats d'administrateurs.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS



■ **Pierre-François BRÈS**
Marié, 64 ans,
4 enfants, 3 petits enfants
ISG promo 1978.

Retraité. Consultant indépendant depuis 2013 après une longue carrière comme Directeur général de DYNARGIE (Groupe ALTEDIA). Très impliqué dans l'accompagnement des chômeurs, il est également bénévole au FOYER à VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE depuis 3 ans.



■ **Dominique COROMPT**
Mariée, 58 ans,
2 enfants, 2 petits-enfants.

Elle a été Responsable Ressources Humaines de la Mutualité Sociale Agricole Ain-Rhône jusqu'en 2015. Elle s'implique désormais au Pôle Bénévoles du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, dont elle a pris la responsabilité.



■ **Hervé GOULLIQUOD**
Veuf, 71 ans,
2 enfants et 6 petits-enfants.
Formation : ESCP, DECS.

Retraité : ancien Directeur général de la Société SETIAG. A été au cours de sa carrière Directeur financier de la SA d'HLM LOGIREL. Co-auteur (avec Michel GOULLIQUOD) de « La gestion financière des entreprises HLM ».

OÙ TROUVER LES RAPPORTS CONCERNANT L'EXERCICE 2016 ?

Vous pouvez obtenir l'intégralité des rapports concernant l'exercice 2016 (Rapport Moral, Rapport d'Activité, Rapport du Trésorier, Rapport du Commissaire aux Comptes et Rapport sur la Gouvernance) sur simple demande. Vous pouvez également les consulter sur le site internet du FOYER : www.fnds.org.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU BUREAU

- **Monsieur Dominique MENTRÉ**
Président
- **Monsieur Pierre-François BRÈS**
Vice-Président
- **Monsieur Dominique DELMAS**
Vice-Président
- **Madame Marie-Colette COUDRY**
Secrétaire
- **Monsieur Pierre CHEVALLIER**
Trésorier
- **Monsieur Hervé GOULLIQUOD**
Trésorier adjoint
- **Madame Dominique COROMPT**
Administratrice
- **Monsieur Dominique BOUVIER***
Administrateur
- **Monsieur Jean-Bernard COFFY***
Administrateur
- **Madame Mireille GUIGAZ***
Administratrice
- **Monsieur Dominique PRENAT***
Administrateur

* membres invités au bureau sans droit de vote

ADMINISTRATEURS

- **BANQUE ALIMENTAIRE** du Rhône
Administrateur
Représentée par son Président
Monsieur Patrick CHARVIN
- **COMITE DES AMIS** du FOYER
Administrateur
Représenté par son Président
Monsieur Thierry de LA TOUR D'ARTAISE
- **Monsieur GUYOTAT** Hubert
Administrateur
- **HABITAT & HUMANISME**-RHÔNE
Administrateur
Représenté par Monsieur Christophe PERRIN
- **Monsieur LE LOUP** Patrick
Administrateur
- **SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT-DE-PAUL**
Administrateur
Représentée par Monsieur Jean-Noël GALLOIS
- **SERVICE DIOCÉSAIN DE LA SOLIDARITÉ**
Administrateur
En attente de son représentant
Et 3 postes à pourvoir

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

ESSENTIEL 2016



Dans un contexte toujours plus dégradé face à l'augmentation constante du nombre de personnes sans solution d'hébergement et de l'érosion continue des subventions - pourtant déjà insuffisantes - destinées à couvrir nos frais de fonctionnement, LE FOYER a poursuivi avec ténacité et patience les actions de réorganisation initiées depuis plusieurs années et a continué à assurer ses missions en accueillant et hébergeant toujours plus de personnes en difficultés.

RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Malgré la difficulté à trouver des sites, LE FOYER poursuit sa participation, aux côtés de l'État et d'autres associations, aux dispositifs de renfort hivernal, permettant d'endiguer pour quelques mois le déficit de places dans notre département. Ainsi pour l'hiver 2016-2017, LE FOYER a ouvert un nouveau dispositif à DARDILLY d'une capacité de 150 places.

Cet été, le site de VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE a accueilli les 16

premiers migrants en amont de leur demande d'asile au Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO). Ce dispositif permet d'occuper des places auparavant dévolues à l'accueil saisonnier et qui sont ainsi financées à l'année.

L'immeuble de la Résidence Le Bordeaux a vu l'ouverture du dispositif expérimental LASOIE (Lieu d'Accueil Spécialisé d'Orientation, d'Insertion et Enfance) à destination de ménages (femmes seules en fin de grossesse, ou accompagnées de jeunes enfants) présentant à la fois une problématique d'hébergement et de parentalité.

Un Atelier d'Adaptation à la Vie Active Vélo a ouvert les portes à ses premiers stagiaires en mars, atelier à destination de personnes hébergées au FOYER qui sont trop éloignées de l'emploi pour accéder à des dispositifs d'insertion classique.

RENFORCER NOS ACTIVITÉS DE COLLECTE ET DE TRI

A la fin du partenariat avec la société NTA, LE FOYER et la Fondation de l'Armée du Salut ont repris en direct la gestion des containers de collecte textile et le ramassage régulier de leur contenu.



1 300
PLACES D'HÉBERGEMENT (MAXIMUM)
TOUTES STRUCTURES DU FOYER
CONFONDUES

34 400
PASSAGES DANS LES
ACCUEILS DE JOUR

450 000
REPAS SERVIS

379 500
NUITÉES RÉALISÉES

475
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
VERS L'EMPLOI PAR LE PÔLE
INSERTION PROFESSIONNELLE

LES FAITS MARQUANTS EN 2016

- Pérennisation de places d'Hébergement d'Urgence ouvertes pour le renfort hivernal 2015-2016 (FSL)
- Ouverture du dispositif LASOIE
- Création d'un C.A.O. à VILLEFRANCHE/S SAÔNE
- Ouverture La Résidence à DARDILLY
- Démarrage de l'Atelier Vélo
- Déploiement de containers de collecte textile
- Mise en place de la traçabilité des dons en nature

L'année 2016 a également marqué le début du déploiement d'un logiciel qui permettra au FOYER de tracer l'ensemble des dons en nature.

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES BESOINS ET DES PUBLICS

En 2016, LE FOYER a réalisé un rapport sur la situation administrative des personnes hébergées et accompagnées qui a permis d'établir que la moitié sont de nationalité étrangère, et le quart en situation irrégulière. Cette situation rend d'autant plus difficile à court et moyen terme la perspective de sortie des dispositifs d'urgence vers une solution adaptée.

Dans un autre domaine, LE FOYER a entamé une réflexion sur une évolution de la prise en charge des personnes alcoololo-dépendantes.

STABILISER LA LOCALISATION DE NOS SITES

Le caractère précaire de plusieurs

de nos sites d'hébergement (FORT SAINT-LAURENT, Villages Mobiles Familles...), ouverts dans le cadre du plan hivernal et pérennisés par la suite, nous oblige à chercher activement des sites permettant d'accueillir environ 280 personnes (50 à 55 ménages), qu'il s'agisse de terrains à construire, ou de bâtiments à réhabiliter. Cette précarité pour ces sites d'hébergement est un sujet de préoccupation majeure pour LE FOYER.

L'ADÉQUATION DE NOS DISPOSITIFS AUX MOYENS DONT NOUS DISPOSONS

Cette année 2016 se termine par un déficit d'exploitation conséquent. Il faut redire ici à quel point nous avons le devoir d'adapter nos dispositifs aux moyens qui nous sont donnés par nos financeurs - sans oublier dans le même temps de les inciter à mieux subventionner nos actions. Il s'agit d'une démarche vitale pour LE FOYER ■

Dominique MENTRÉ,
Président



LE MOT DU TRÉSORIER

L'impact de la baisse des subventions est la cause essentielle de la dégradation du résultat courant, déjà largement négatif en 2015, lui-même négatif en 2014.

Le tableau de financement met en évidence une dégradation alarmante et continue de la marge d'autofinancement, nulle en 2016, ne permettant pas d'assurer les investissements nécessaires pour assurer l'entretien et l'amélioration de l'immobilier existant.

En 2016 la perte courante représente 14% du total des produits du FOYER et 27% des subventions d'activité.

Pourtant, dans ce contexte difficile les dons se maintiennent et les activités solidaires progressent de 6%.

Cette situation critique ne pourra perdurer et pourrait contraindre LE FOYER à revoir largement son périmètre d'action en fonction des financements liés et des résultats obtenus ■

Pierre CHEVALLIER
Trésorier

COMpte D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) EN K€

Comme chaque année, LE FOYER présente ci-dessous le Compte d'Emploi des Ressources, qui rend compte de manière analytique de son activité de l'année. La méthode de présentation est la même qu'en 2015, ce qui permet une comparaison avec le CER 2015. Notons qu'en 2016 LE FOYER a connu un résultat exceptionnel significatif qui peut perturber la lecture des ratios.

EMPLOIS 2016			RESSOURCES 2016			
	(en K€)	%		(en K€)	%	
1	Missions Sociales	15 655	73,3%	Ressources collectées auprès du public	1 810	8,5%
	Hébergement d'Urgence	5 575	26,1%	Dons non dédiés	1 017	4,8%
	Renforts hivernaux (Plan Froid)	421	2%	Dons dédiés	727	3,4%
	Hébergement d'Insertion	5 664	26,5%	Legs non dédiés	66	0,3%
	Accueil de Jour	915	4,3%	Legs dédiés	0	0%
	Insertion Professionnelle	2 649	12,4%	Subventions et autres concours publics	10 736	50,2%
	Santé	431	2%	Subventions	10 315	48,2%
2	Frais de recherche de fonds	321	1,5%	Transferts de charges emplois aidés	421	2%
	Frais d'appel à la générosité du public	251	1,2%	Autres produits	8 849	41,3%
	Frais de recherche de subventions	70	0,3%	Produit des Activités Solidaires (Bric à Brac)	2 821	13,2%
	Autres frais	5 380	25,2%	Participation des usagers	721	3,4%
3	Frais de fonctionnement	2 949	13,8%	Recettes diverses	723	3,4%
	Charges financières	37	0,2%	Produits financiers	308	1,3%
4	Charges exceptionnelles	2 394	11,2%	Produits exceptionnels	4 276	20%
	TOTAL DES EMPLOIS	21 356	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	21 395	100,0%
5	Dotations aux provisions	50		Reprises de provisions	315	
	Engagements à réaliser sur fonds dédiés	299		Report de fonds dédiés	101	
	Excédent de ressources de l'Exercice	106		Insuffisance de ressources de l'Exercice	0	
	TOTAL GÉNÉRAL	21 811		TOTAL GÉNÉRAL	21 811	

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)		
Bénévolat	6 471	
Prestations en nature	1 511 (dont 1 270K€ provenant de la Banque Alimentaire)	
Total :	7 982	

LES EMPLOIS

1 LE FOYER consacre plus de 73% de ses dépenses à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'insertion, l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de structure et de fonctionnement qui leurs sont imputables. L'urgence (Hébergement d'Urgence + plans hivernaux) représente 28% des missions sociales du FOYER, l'Hébergement d'Insertion 27%.

2 LE FOYER consacre 1,5% de ses dépenses à rechercher des fonds, subventions publiques ou dons privés (particuliers, entreprises, fondations). L'activité d'appel à la générosité du public est majoritairement prise en charge par des bénévoles, dont la contribution est précieuse.

3 Il s'agit des frais de fonctionnement pris en charge directement par l'association : Bric à Brac, patrimoine, vacances d'occupation de places, etc.

4 Cette année, en 2016, les éléments exceptionnels ont un impact prépondérant sur le résultat du FOYER.

5 Il s'agit de dons dédiés reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à l'année suivante pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs. LE FOYER reçoit des dons de personnes privées (personnes physiques, entreprises...). Certains sont «dédiés», c'est-à-dire destinés par le donateur à une action précise.

LES RESSOURCES

6 Les ressources collectées auprès du public représentent 8,5% des ressources hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés. Elles enregistrent une hausse significative par rapport à l'année 2015.

7 50% des ressources du FOYER hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés viennent de financements publics.

LE FOYER reçoit principalement des subventions de l'État (86%), de la Métropole et de la Ville de Lyon (10%).

8 Ce montant correspond aux aides que perçoit LE FOYER pour l'embauche de salariés en contrat unique d'insertion.

9 LE FOYER met en vente les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés dans des magasins. Le produit de ces ventes après une baisse en 2015 est reparti à la hausse en 2016 et s'élève à 2,8 M€.

10 Voir le point N°4.

11 Le report de fonds dédiés correspond à l'utilisation, dans l'année, de fonds dédiés reçus les années précédentes.

12 Le résultat net de l'exercice est excédentaire, l'impact des éléments exceptionnels et financiers permettent de compenser la perte d'exploitation pour obtenir un résultat final positif de 106 K€. Soulignons cependant un résultat d'exploitation déficitaire de 2,4 M€.

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, animé par des bénévoles et des salariés, vient au secours des personnes isolées et des familles en très grande difficulté à LYON et dans la Métropole. Il leur propose des solutions d'accueil de nuit et de jour, de soins, d'hygiène, ainsi qu'un accompagnement social et une aide à l'insertion y compris par l'activité économique.

Le financement de son activité repose pour 10,3 M€ sur des subventions publiques. Cela représente environ la moitié de ses dépenses d'exploitation et 61 % de ses ressources d'exploitation en 2016. Les activités des différents établissements sont encadrées par des conventions passées avec l'État et les Collectivités.

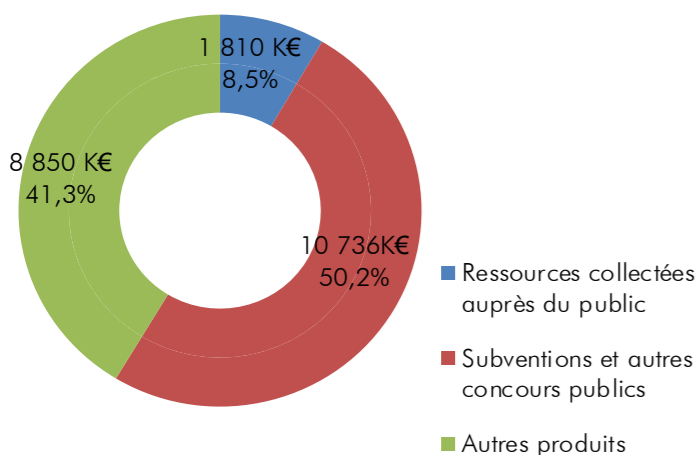
La part des activités non couvertes par les subventions publiques est financée par des ressources propres du FOYER : les recettes des six Bric à Brac (2,8 M€ en 2016, soit 17 % des ressources d'exploitation), et les dons et legs (1,8 M€ en 2016, soit 11 % des ressources d'exploitation). Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au FOYER de poursuivre sa mission au service des plus démunis, dans un contexte de contrainte budgétaire forte pour les financeurs publics (voir paragraphe sur le bénévolat p4).

8,5% des ressources de l'année ont été collectées auprès du public. Ce ratio est calculé par rapport aux ressources totales du FOYER incluant les produits exceptionnels dont l'importance est forte en 2016. Rapporté aux ressources d'exploitation de l'année, ce ratio s'élève à 11%, stable par rapport à 2015.

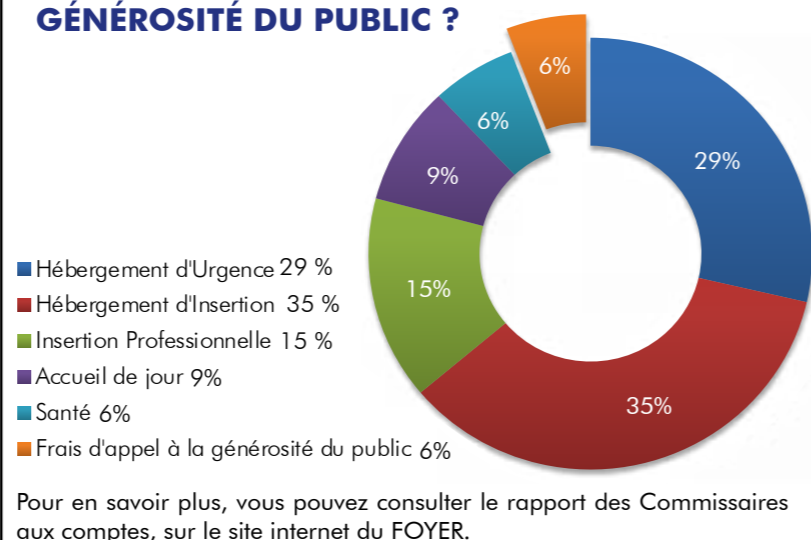
La générosité du public est prioritairement dirigée vers les missions sociales : 94% ont été affectés aux établissements d'accueil et hébergement et à l'insertion professionnelle. En second lieu, elle couvre les frais d'appels à la générosité du public (6%). Enfin, la générosité du public peut servir à financer la part des frais de fonctionnement des missions sociales, non financée par des subventions publiques.

Toutes les ressources collectées en 2016 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financée par les subventions publiques, LE FOYER doit développer d'autres sources de financement (recettes des activités solidaires, produits financiers, etc.).

QUELLE PROPORTION DES RESSOURCES EST ISSUE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



COMMENT SE RÉPARTIT L'EMPLOI DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



BILAN RÉSUMÉ (EN K€)

ACTIF (en K€)	2016	2015
Terrains	5 511	5 774
Constructions	12 103	13 814
Aménagements	4 961	6 623
Immobilisations financières	21 175	18 367
Autres immobilisations	481	341
Total immobilisations	44 231	44 919
Disponibilités et VMP	4 292	7 126
Autres éléments d'actif	5 784	2 213
Actif circulant	10 076	9 339
TOTAL ACTIF	54 307	54 258

PASSIF (en K€)	2016	2015
Fonds associatifs	43 124	43 981
Subventions	940	1 000
Résultat	106	-857
Fonds permanents	44 170	44 124
Provisions	1 042	1 307
Fonds dédiés	1 272	1 074
Emprunts	4 653	4 919
Autres dettes	3 170	2 834
Passif circulant	10 137	10 134
TOTAL PASSIF	54 307	54 258

LE BÉNÉVOLAT

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 7,9 M€ en 2016, dont 6,5 M€ au titre du bénévolat. La méthode de valorisation retenue est la même que pour les années précédentes, à savoir qu'elle repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au FOYER représentant 101 équivalents temps plein en 2016 (soit 1 434 personnes). D'autre part, c'est le salaire moyen en France qui a été utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 225€ nets mensuels), car plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.



➔ **LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI** est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, fondée en 1950 par Gabriel ROSSET et une équipe de bénévoles, ayant pour mission d'ACCUEILLIR, HÉBERGER, ACCOMPAGNER et INSÉRER les plus démunis de la région lyonnaise.

VALEURS, RÉFÉRENCES ET PRINCIPES (extrait du projet associatif)

Laïcité et spiritualité
LE FOYER est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que LE FOYER prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

Dignité et respect
LE FOYER considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il peut subir ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du FOYER s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix. LE FOYER met à disposition des moyens que chacun est libre d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assista-

nat, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne et son autonomie.

Charité et solidarité
L'esprit de charité guide LE FOYER depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux notions forment le socle et l'équilibre de l'action du FOYER.

Principe de non-discrimination
Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, LE FOYER s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

L'engagement de bonne gestion
LE FOYER respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en en rendant compte.

PRINCIPES D'INTERVENTION
Le Passager acteur de son parcours de vie
La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les intervenants du FOYER peuvent prendre appui pour proposer au Passager une aide et un accompagnement. Ceci pour améliorer

sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

Les engagements mutuels
De la même manière que LE FOYER s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

Des réponses adaptées aux capacités des personnes
LE FOYER est attentif à accompagner les Passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

LES MISSIONS DU FOYER
Les missions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI sont résumées dans sa devise : **Accueillir – Héberger – Accompagner – Insérer.**

Pour remplir ses missions, LE FOYER a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque Passager pour se reconstruire et trouver sa place dans la société.

Ceux-ci sont regroupés autour de 7 métiers qui sont :

Accueil de Jour, Hébergement d'Urgence, Hébergement d'Insertion, Accompagnement, Insertion Professionnelle, Santé et Bric à Brac.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Projet Associatif sur le site internet du FOYER : www.fndsa.org



Le Don en Confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. Le Don en Confiance a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application. Pour voir la liste des organisations agréées : www.donenconfiance.org

EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Missions: Hébergement inconditionnel et immédiat.

Faits marquants: Pérennisation de places ouvertes pour des familles dans le cadre du renfort hivernal de la veille sociale 2015-2016 du Fort SAINT-LAURENT pour une capacité de 90 places et de la Résidence LE BORDEAUX pour 72 places. Ouverture d'un Centre d'Accueil et d'Orientation pour migrants sur le site de VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (16 places). Déménagement du Village Familles de VAULX-EN-VELIN. Transformation des places d'hébergement d'urgence de la Résidence Le Bordeaux pour le programme LASOIE.

QUELQUES CHIFFRES	2016
Capacité d'accueil (Hébergement d'Urgence)	572
- Nuitées :	178 341
- Personnes différentes accueillies :	1 656
Durée moyenne de séjour des sortants (Hébergement d'Urgence) :	525 jours
- Centre Gabriel ROSSET	NR
- Auberge des familles	1048 jours
- Village Familles Villeurbanne	568 jours
- Village Familles Vaulx-en-Velin	355 jours
- Fort Saint-Laurent	128 jours
- Résidence Le Bordeaux	NA
- Centre d'Accueil et d'Orientation	67 jours
Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé)	7 917
- Nombre de personnes différentes (PAR)	46
Personnel :	37,58 ETP
	158 bénévoles
Budget annuel :	5 575 K€
Financement :	
	État, Ville de LYON 75 %
	FOYER 25 %

RENFORCEMENT HIVERNAL DU DISPOSITIF DE VEILLE SOCIALE

Mission: Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid).

RENFORT HIVERNAL 2015-2016

(du 1er janvier 2016 au 31 mars 2016): 228 places

Faits marquants: Pérennisation des places du Fort SAINT-LAURENT et de la Résidence LE BORDEAUX pour la partie hébergement d'urgence à l'issue du renfort hivernal.

QUELQUES CHIFFRES	2016-2017
Capacité d'accueil :	228 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	16 216
Nombre de passages (Haltes de Nuits) :	4 198
Personnel :	4,05 ETP
	16 bénévoles
Budget annuel :	211 K€
Financement :	
	État, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône 100 %

RENFORT HIVERNAL 2016-2017

(du 1er novembre 2016 au 31 décembre 2016): 153 places

Fait marquant: Ouverture de La Résidence DARDILLY.

QUELQUES CHIFFRES	2016-2017
Capacité d'accueil :	153 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	NR
Nombre de passages (Halte de Nuit) :	1 481
Personnel :	4,1 ETP
	12 bénévoles
Budget annuel :	210 K€
Financement :	
	État 100 %

ACCUEIL DE JOUR

Mission: Mise à l'abri en journée, par un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité.

Faits marquants: Travaux d'amélioration à l'Accueil de Jour Maison de RODOLPHE et à LA RENCONTRE. Mise en place du logiciel EUNOMIA.

Note: la baisse de la fréquentation à l'Accueil de Jour Maison de RODOLPHE est à nuancer car due au changement de statistiques avec la mise en place d'EUNOMIA.

QUELQUES CHIFFRES	2016
Capacité d'accueil par jour :	240 personnes
Passages :	34 378
Nombre de personnes différentes accueillies	2 782
Nombre de prestations :	39 901
Personnel :	11,55 ETP
	153 bénévoles
Budget annuel :	915 K€
Financement :	
	État, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône 55 %
	FOYER 42 %
	Autre 3 %

HÉBERGEMENT D'INSERTION

Missions: Actions d'insertion par l'hébergement (CHRS*, etc.) ou le logement (Maison Relais, Antennes Familles, etc.) de personnes isolées, de couples et de familles.

Faits marquants: Ouverture du Lieu d'Accueil Spécialisé d'Orientation, d'Insertion et Enfance (LASOIE) à la Résidence Le Bordeaux. Développement de l'activité de l'Atelier d'Adaptation à la Vie Active Vélo. Transformation progressive de 12 appartements de l'Antenne Familles de Villefranche-sur-Saône en Hébergement d'Urgence.

QUELQUES CHIFFRES	2016
Capacité d'accueil des CHRS* :	198 places
- Nuitées CHRS* :	67 249
- Durée moyenne de séjour des sortants CHRS* :	400 jours
- Personnes différentes accueillies CHRS* :	297 personnes
Capacité d'accueil (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	395 places
- Nuitées (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	104 831
- Durée moyenne de séjour des sortants (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	550 jours
- Personnes différentes accueillies (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	459 personnes
Capacité d'accueil des Maisons Relais :	33 places
- Nuitées Maisons Relais :	10 887
- Durée moyenne de séjour des sortants Maisons Relais :	618 jours
- Personnes différentes accueillies Maisons Relais :	34 personnes
Personnes différentes (stagiaires AAVA***):	51 stagiaires
- Heures travaillées (stagiaires AAVA***):	10 013 heures
Mission Logement :	82 nouveaux dossiers
- Relogement Mission Logement :	193 personnes

Capacité d'accueil totale :	633 places
- Nuitées :	182 967
- Durée moyenne de séjour :	522 jours
- Personnes différentes accueillies :	790 personnes
Personnel :	52,75 ETP
	184 bénévoles
Budget annuel :	5 664 K€
Financement :	
	État, Nouveau Rhône, Métropole de Lyon 73 %
	FOYER 18 %
	Autre (principalement participation des usagers) 9 %

*CHRS: agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

*** AAVA: Atelier d'Adaptation à la Vie Active

SANTÉ

Mission: Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale sur les structures du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Faits marquants: Dégradation régulière de l'état de santé des personnes accompagnées. Baisse de la fréquentation du Point Santé et du Lieu Hygiène du Centre Gabriel ROSSET.

QUELQUES CHIFFRES	2016
Lits de repos	12 places
- Durée moyenne de séjour des sortants	20 jours
- Nuitées :	1 889
- Personnes différentes	66
Point Santé (Centre Gabriel ROSSET)	10 910 passages
- dont soins infirmiers	9 133
Lieu Hygiène (nombre de prestations)	664
Personnel :	3,92 ETP
	12 bénévoles
Budget annuel :	431 K€
Financement :	
	État 39 %
	FOYER 61 %

INSERTION PROFESSIONNELLE

Mission: Activités d'insertion soutenues par un accompagnement social et une orientation effective vers la formation et l'emploi.

Faits marquants: Fin du partenariat avec NTA et déploiement de 110 containers de collecte de TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures) en partenariat avec la Fondation ARMÉE DU SALUT. Mise en place de la traçabilité des dons en nature. Développement des collectes éphémères : dépôts de dons tenus par des bénévoles à LYON et MORANCÉ. Démarrage des travaux de réhabilitation du Centre de Tri Objet. Partenariat avec le TRI D'EMMA pour la valorisation des textiles inutilisés par LE FOYER.

QUELQUES CHIFFRES	2016
Nombre de postes :	82 postes ETP (dont 60 en ACI**)
Personnes différentes accueillies en ACI** :	184 personnes
- Sorties dynamiques en ACI** :	47 %
Personnes différentes accueillies hors ACI** :	33 personnes
- Sorties dynamiques hors ACI** :	92 %
Personnes différentes accompagnées (P.E.R.L.E.) :	258 personnes
- Accès à l'emploi (P.E.R.L.E.) :	67 %
Volumes produits par l'ACI** :	
	Nombre de collectes à domicile : 1 566
	Tri Textile : 809 Tonnes
Personnel :	28,27 ETP
	59 bénévoles
Budget annuel :	2 649 K€
Financement :	
	État, Fonds Social Européen, Conseil Régional Rhône-Alpes 37 %
	FOYER 43 %
	Autre (dont ISF et Mécénat) 20 %

** ACI: agréé Atelier et Chantier d'Insertion



CE QU'ON APPELLE LE VAGABONDAGE

→ Être sans domicile fixe ou vagabond sous le Second Empire ? Une situation d'autant plus dramatique que l'on tombait sous le coup d'un article du Code Napoléon de 1804 qui qualifiait le vagabondage de délit. Outre les privations du nécessaire, les sans-logis et sans ressources étaient poursuivis et le plus souvent emprisonnés afin que l'on cache leur misère aux yeux de la société.

La toile de STEVENS, également intitulée « Les chasseurs de VINCENNES » regroupe huit personnages dans une rue enneigée. Au centre, entourée de trois gendarmes, une jeune femme pauvrement vêtue porte un nourrisson tandis que son petit garçon en pleurs marche à ses côtés. La jeune mère est conduite en prison par la police impériale. Prise de pitié, une élégante passante tente de l'aider en lui tendant une bourse. Mais les regards désapprobateurs de deux des gendarmes et le geste d'un ouvrier qui l'arrête en retenant son pied à l'arrière, l'interrompent dans son élan généreux qui pourrait traduire une forme de complicité. Sur le mur du fond, à droite, deux affiches annonçant une vente immobilière et la tenue d'un bal font référence aux classes privilégiées, à leur insouciance et à la spéculation immobilière.

En une composition réaliste, STEVENS enferme la mère de famille dans ce décor. Aucune issue, aucun espoir. Une lumière blanche se répand depuis la neige immaculée et irradie les visages des deux femmes tandis que les regards et un doigt accusateur convergent vers le bras tendu et le

geste interrompu de la passante. Cette dernière, objet de toute l'attention, devient finalement l'actrice principale du drame alors que la miséreuse et ses enfants semblent être isolés dans leur tragique condition. Dans un raccourci efficace, Stevens dépeint toutes les classes sociales : l'État, ici répressif, la bourgeoisie trop tardivement émue par la pauvreté qui l'entoure, la classe ouvrière impuissante et celle des indigents, inacceptable. En les faisant se côtoyer dans un espace urbain réduit, STEVENS insiste sur les manquements des uns et des autres qui les relie et génèrent cette situation, non sans épingle la cruauté de la police et de l'État.

Ancien élève de INGRES, STEVENS affine les détails des visages et des vêtements à l'aide d'un trait précis et d'une facture habile. S'appuyant sur une palette froide à dominante de bruns, de gris foncés, de noirs... il joue aussi avec la froideur du sol blanc gelé et la pâleur de la mère qui renforcent l'intensité dramatique de la scène laquelle est à peine réchauffée par le rouge ponceau de la pèlerine et de la « fanchon » à bavolet de la passante.

Avec ce thème et par ces procédés picturaux, STEVENS cherche à toucher la sensibilité du spectateur en attirant son attention, non seulement sur les conditions de vie des pauvres mais aussi sur la honte supplémentaire qu'on leur inflige en exposant leur éviction aux regards des passants. En 1855, alors que l'œuvre était présentée à l'Exposition Universelle de PARIS, Napoléon III, en la voyant, aurait déclaré : « Cela n'aura plus lieu ! » ajoutant que les vagabonds, qui n'ont pas leur place dans la société du Second Empire, seraient désormais déplacés en voiture fermée afin de les soustraire aux regards.



Ce tableau, de la première période de l'artiste, préfigure HUGO ou ZOLA, mais STEVENS, qui connut une ascension remarquable grâce à ses relations dans les cercles artistique et mondain, se détourna bientôt de ce misérabilisme pictural pour aborder des sources

d'inspiration plus « légères », des portraits mondains et des scènes militaires notamment, faisant évoluer sa palette et sa facture jusqu'à se rapprocher du courant impressionniste dont il était resté jusque-là en retrait. Décédé en 1906, il aura été le premier à connaître

de son vivant en 1900 une importante rétrospective de son œuvre à l'École des Beaux-Arts de PARIS.

Quant au vagabondage, il a été requalifié par la loi dans les années 1990... ■

Marie BOUZARD

ALFRED STEVENS (BRUXELLES 1823 - PARIS 1906)
• CE QUE L'ON APPELLE LE VAGABONDAGE - EN 1854 (INV 20847)
HUILE SUR TOILE. H. 176,5 CM ; L. 209 CM. [AVEC CADRE].
PARIS, MUSÉE D'ORSAY,
LEGIS DE LÉON IHERMITE AU MUSÉE DU JEU DE PAUME EN 1926.
PHOTO (C) RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE D'ORSAY)
HERVÉ LEWANDOWSKI

ASSOCIATION DES AMIS DE GABRIEL ROSSET

SOUTENEZ LA BÉATIFICATION DE GABRIEL ROSSET



→ Gabriel ROSSET, fondateur du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est décédé à la fin de l'année 1974. Dès l'année suivante, le Cardinal GARRONE alors en poste au Vatican et qui avait connu autrefois Gabriel ROSSET à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud, écrivait à son propos: « Cette vie en si étroite continuité de pensée et de charité avec Antoine MARTEL fait souhaiter qu'un ou l'autre, ils soient ensemble proposés à l'admiration des chrétiens. » Dès lors, des membres du FOYER vont réunir des témoignages concernant la vie et l'action du fondateur, en vue de constituer un dossier pour sa béatification.

Le 21 février 1998 la demande officielle d'ouverture d'un dossier pour béatification est déposée. Dans la foulée est créée une association « intellectuellement et financièrement indépendante du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI », l'association « Amis de Gabriel ROSSET » (AGR) qui a pour objectifs de garder sa mémoire et de suivre son dossier, et plus particulièrement :

- Pérenniser par tous moyens appropriés la mémoire, le charisme, la spiritualité, le rayonnement de Gabriel ROSSET, fondateur de l'Association FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

- Promouvoir, avec les responsables diocésains, le dossier de béatification de Gabriel ROSSET, accomplir toutes démarches à cet effet.

Aujourd'hui, l'association AGR poursuit ces objectifs. L'enquête diocésaine en vue de la béatification de Gabriel ROSSET, transmise au Vatican par le Cardinal BARBARIN a été validée par la Congrégation des Saints le 20 septembre 2012.

Après s'être doté à Rome de la formation requise, François ASENSIO est désormais Postulateur de la Cause et Xavier LEVRAT en est l'Administrateur. Tous les deux sont bénévoles.

Si vous-même, comme beaucoup d'autres - chrétiens ou non - qui ayant approché Gabriel ROSSET ont observé son intense charité, sa volonté et sa capacité d'articuler oraison et service d'autrui et pensez qu'il puisse

être un exemple pour tous, seriez-vous disposés à nous aider ?

L'association AGR, n'ayant pas d'autres ressources que les cotisations et dons de ses adhérents, lance aujourd'hui un appel aux lecteurs de l'Arche sous l'Arc en Ciel.

Soutenez par un don cette démarche longue mais essentielle au rayonnement du FOYER et de son fondateur en adressant un don déductible de l'impôt à :

ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE LYON
Béatification de Gabriel ROSSET
6, avenue Adolphe MAX
69005 LYON

La Cause de béatification de Gabriel ROSSET est aussi habilitée à recevoir les dons de l'ISF par l'intermédiaire du diocèse de Lyon. Nous pouvons vous informer sur la procédure à suivre.

Merci d'avance pour votre aide. ■

M.C. et A. P

BUREAU DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE GABRIEL ROSSET

Président: Guy AVANZINI
 Vice-Président: Claude VENDROUX
 Trésorier: Michel GAGET
 Secrétaires: Michel CATHELAND,
 Annie PAPIILLON

Association
 « Amis de Gabriel ROSSET »
 85, rue Sébastien GRYPHE
 69007 LYON
 Mail: association.agr@gmail.com

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DON



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros.

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 531 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7^e, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact :
benevolat@fnds.org
 Tél. 04 72 76 73 53
 ou 04 72 76 73 85
 Site internet : www.fnds.org

SANS ABRI MAIS PAS SANS FOYER



www.fnds.org

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI reçoit tous les soirs, de manière inconditionnelle, jusqu'à 1 300 personnes dans ses différents sites. Aidez-nous à les accueillir, héberger, accompagner et insérer : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____
Prénom : _____
Année de naissance : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Tél. Bureau : _____
Tél. Domicile : _____
E-mail : _____

- Je souhaite **aider financièrement** LE FOYER :
- ci-joint chèque de _____ €
- Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante : _____
- Je souhaite **m'abonner** ou me réabonner (10 € pour 4 numéros).
- Je souhaite **recevoir une information** sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

ACCORD DE DON RÉGULIER MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON Cedex 07 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.

Merci de joindre un RIB ou un RIP N°ICS: FR17ZZZ227072

MENSUALITÉ A PRÉLEVER

20 € 40 € 60 € Autre _____ €

COORDONNÉES DE MON COMPTE BANCAIRE

Numéro international d'identification bancaire (IBAN):
□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□
Code international d'identification de ma banque (BIC):
□□□□□□□□□□

Fait à : _____ le : _____ Signature : _____



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 531 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.**

VOUS POUVEZ EFFECTUER UN DON EN LIGNE, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers. Les informations vous concernant ne sont pas communiquées à un tiers.